

Edit. de
1774.

cographe; comme ces Messieurs se piquent d'équité, je ne doute pas qu'ils n'acquiescent à vos raisons. Ils vous sauront peut-être même gré de n'avoir pas cité contre eux le témoignage d'un de leurs compatriotes, homme d'esprit, bon & éloquent critique. J'entends l'auteur des Trois Siècles de la littérature françoise. A l'article DALIBRAY il assure que l'ouvrage de D. Ch. est plein d'erreurs, de fautes & de confusion. A celui de GIBERT (Balthasar), il est dit que les auteurs ont copié aveuglément les journaux. Et à l'article LADVOCAT on lit ce qui suit : « Son Dictionnaire historique portatif, conservera toujours sa supériorité sur tous les ouvrages de ce genre qui l'ont précédé, & sur ceux même qu'on a publiés depuis. Il est moins complet que le nouveau Dictionnaire en six volumes; mais on y trouve aussi moins d'inexactitudes, moins d'erreurs, moins de fausses citations, moins de faux jugemens, moins de fautes de style & de typographie. — Les auteurs de ce dernier Dictionnaire ont eu d'autant plus de tort de s'élever contre celui de Mr. l'abbé Ladvocat, qu'ils sont tombés avec plus d'excès dans les fautes qu'ils lui ont reprochées, & qu'ils en ont commis une infinité d'autres beaucoup plus reprehensibles. Ajoutons qu'ils ont souvent copié l'auteur qu'ils se sont efforcés de dénigrer, & quand ils ne l'ont pas copié, ce n'a été que pour s'égarer, ou montrer une partialité puisée dans le Dictionnaire historique, littéraire & critique qu'ils ont également décrié (a). Être tout à la fois plagiaires & détracteurs des écrivains qu'on met à contribu-

(a) Qu'il me soit permis de m'associer aux gens que ces Messieurs ont copiés & décriés. Un seul cahier de la nouvelle édition m'ayant passé sous les yeux chez le libraire qui en reliait un exemplaire, j'y ai vu l'article CHARLES - ALEXANDRE DE LORRAINE docilement transcrit, même avec la faute Marie-Éléonore pour Marie-Anne, dont j'aurai soin d'avertir dans l'errata, comme ils feront sans doute plus tard à mon exemple. — Dans l'énumération